

**15.—Banques à charte: recettes, dépenses et additions à l'avoir des actionnaires,
fin des années financières 1962-1964 (fin)**

Détail	1962	1963	1964
	(millions de dollars)		
Dépenses d'exploitation courantes ²			
Intérêts sur dépôts.....	355.3	398.5	456.4
Rémunération des employés.....	260.9	276.1	294.2
Contributions à la caisse de pension.....	13.6	13.8	13.3
Amortissement des immeubles.....	22.4	23.7	24.9
Autres dépenses d'exploitation courantes ³	135.4	146.4	159.8
Total, dépenses d'exploitation courantes².....	787.6	858.5	948.6
Recettes d'exploitation courantes nettes ²	189.2	206.5	236.1
Bénéfices en capital et bénéfices extraordinaires ⁴	2.0	1.7	2.8
Moins prévision pour pertes et addition aux réserves latentes (net) ⁵	24.7	24.3	58.7
Moins prévision pour impôt sur le revenu ⁶	84.7	88.5	92.2
Solde disponible pour les dividendes et l'avoir des actionnaires.....	81.8	95.4	88.0
Dividendes aux actionnaires.....	60.3	63.3	64.9
Additions à l'avoir des actionnaires.....	21.5	32.1	23.1
ADDITIONS À L'AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Bénéfices non distribués			
Sur recettes d'exploitation nets après transferts à la réserve de prévoyance.....	-1.0	-0.8	4.4
Réserve de prévoyance			
Sur recettes d'exploitation et bénéfice non distribués.....	19.6	20.3	18.7
Sur retransferts des réserves latentes.....	3.0	12.5	—
Sur la prime de nouvelles actions.....	3.5	17.5	0.2
Capital versé			
Emission de nouvelles actions.....	2.1	5.0	0.1
ADDITION NETTE À L'AVOIR DES ACTIONNAIRES.....	27.2	51.5	23.3

¹ Les bénéfices et pertes provenant de l'aliénation de valeurs sont compris dans les recettes d'exploitation.

² Avant prévision pour impôt sur le revenu, pertes et transferts aux réserves latentes. ³ Comprend impôts

autres que sur le revenu. ⁴ Profits et pertes sur la vente de biens immobiliers et ajustements relatifs aux années

antérieures. ⁵ Après réaffectations à la réserve de prévoyance. ⁶ Comprend l'impôt sur le revenu à l'égard de la part imposable des montants dont les réserves latentes ont été augmentées ou diminuées et l'impôt sur le revenu de pays étrangers.

Paiements par chèques.—Depuis 1924, on établit la statistique mensuelle de la valeur des chèques débités au compte des clients de toutes les succursales de banques à charte dans les principaux centres de compensation canadiens. Au cours des vingt dernières années, la valeur des chèques présentés dans ces centres a augmenté de façon soutenue au taux moyen de 9.4 p. 100 par année. Les centres de compensation de la Colombie-Britannique, suivie de près par ceux du Québec et ceux de l'Ontario, ont enregistré le taux le plus élevé de croissance au cours de cette période.

En 1964, la valeur des chèques présentés dans les 35 principaux centres de compensation a atteint le sommet de 417 millions de dollars, hausse de 15.8 p. 100 sur 1963. Tous les centres faisant rapport ont signalé une augmentation. St. Catharines (Ont.) a déclaré la plus forte hausse (29.4 p. 100). Il y a eu avance de 22.1 p. 100 à Peterborough (Ont.), de 21.9 p. 100 à Victoria (C.-B.) et de 21.1 p. 100 à London (Ont.). Toronto, qui a répondu pour 37.2 p. 100 de la valeur globale des chèques présentés dans les centres, a accusé une hausse de 18.6 p. 100 et Montréal, une hausse de 17.8 p. 100.